

**ARRÊTÉ**  
**DE NOMINATION PAR VOIE DE DÉTACHEMENT**  
**DE M. ou M<sup>me</sup> [Nom Prénom] (Fonctionnaire d'une autre administration)**  
**GRADE [grade]**

Le Maire (ou le Président) de [collectivité ou établissement public],

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° [numéro du décret] du [date] portant statut particulier du cadre d'emplois [cadre d'emploi],

Vu la délibération en date du [date] créant un emploi de [emploi] à temps complet,

OU

Vu le tableau des effectifs budgétaires,

Vu la déclaration de vacance d'emploi auprès du Centre de Gestion,

Vu l'accord de ..., (autorité de l'administration d'origine), acceptant le détachement de M. ou M<sup>me</sup> [Nom, Prénom], pour une durée de [durée] à compter du [date],

Vu l'arrêté fixant la dernière situation (dans son administration d'origine) de M. ou M<sup>me</sup> [Nom, Prénom], grade [grade], [échelon] échelon, Indice Brut [IB], Indice Majoré [IM], à compter du [date], avec une ancienneté de [durée ancienneté],

Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire,

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1 :**

M. ou M<sup>me</sup> [Nom, Prénom] né(e) [nom de jeune fille] le [date de naissance] est nommé(e) [grade] par voie de détachement pour une période de [durée] à compter du [date],

**ARTICLE 2 :**

M. ou M<sup>me</sup> [Nom, Prénom] est classé(e) au [échelon] échelon, Indice Brut [IB], Indice Majoré [IM], avec une ancienneté de [durée ancienneté],

**ARTICLE 3 :**

M. ou M<sup>me</sup> [Nom, Prénom] conserve pendant la durée de son détachement son droit à l'avancement et à la retraite dans son administration d'origine. Cet avancement est sans influence sur sa situation individuelle dans l'emploi de détachement.

**ARTICLE 4 :**

Il peut être mis fin au détachement avant le terme fixé par l'arrêté le prononçant à la demande soit de l'intéressé(e), soit de la collectivité d'accueil, soit de l'administration d'origine,

**ARTICLE 5 :**

Le Secrétaire Général (ou le Directeur Général) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Transmis au Représentant de l'État,
- Notifié à l'intéressé(e).

Ampliation adressée au :

- Président du Centre de gestion,
- Comptable de la collectivité.

Fait à [commune], le [date]  
Le Maire (ou le Président),

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Notifié le [date]

Signature de l'agent :